

TÉMOIGNAGES

MARDI 23 février 1960.

(1)

Le Comité permanent des privilèges et des élections se réunit à 10 heures et demie du matin en vue de s'organiser.

Présents: MM. Aiken, Bell (*Carleton*), Caron, Godin, Henderson, Hodgson, Kucherepa, Macquarrie, Mandziuk, Martin (*Timmins*), McBain, McGee, McWilliam, Meunier, Montgomery, Nielsen, Ormiston et Richard (*Ottawa-Est*)—18.

M. Richard (*Ottawa-Est*) propose, appuyé par M. Mandziuk,

Que M. Heath Macquarrie soit élu président du Comité.

Sur la proposition de M. McBain, appuyé par M. Montgomery,

Il est décidé—Qu'aucune autre candidature ne soit admise.

La motion de M. Richard (*Ottawa-Est*) est alors adoptée et M. Macquarrie, ayant été dûment élu président, occupe le fauteuil.

Sur la proposition de M. Hodgson, appuyé par M. McBain,

Il est décidé—Que M. Georges Valade soit élu vice-président du Comité.

Sur la proposition de M. Kucherepa, appuyé par M. Bell (*Carleton*),

Il est décidé—Que le Comité sollicite l'autorisation de faire imprimer les documents et les témoignages qu'il jugera utiles.

Certains membres du Comité signalent que, souvent par le passé, le texte imprimé en français des délibérations des comités n'était disponible que plusieurs mois après la distribution du texte anglais. Le président s'engage à faire tout ce qui sera possible pour hâter la traduction et l'impression du compte rendu des délibérations du présent Comité.

Sur la proposition de M. Richard (*Ottawa-Est*), appuyé par M. Bell (*Carleton*),

Il est décidé—Que soit faite à la Chambre la recommandation de réduire le quorum de 10 à 8 membres. *La motion, mise aux voix, est adoptée.*

Sur la proposition de M. Montgomery, appuyé par M. Mandziuk,

Il est décidé—Que le président procède au choix d'un sous-comité directeur qui, outre lui-même, comprendra six membres.

Le Comité décide de remettre à plus tard sa décision touchant la permission de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Sur la proposition de M. Montgomery, appuyé par M. Bell (*Carleton*),